

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

ESTIA – ESTIA EESC

Technopole Izarbel – 90, allée Fauste
d'Elhuyar 64210 Bidart

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'**EESC ESTIA**, et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2^{ème} alinéa, du décret n° 2000/470 du 31 mai 2000 nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du centre de formation d'apprentis, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été élaborés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant les clés de répartition des charges d'ESTIA, facturées au CFA : 5.2

Fait à Bayonne, le 17 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes



EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
David BRETTE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	246 578	2 000	244 578	378 580
Autres créances	1 500		1 500	2 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 927 474		1 927 474	1 527 474
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	73 859		73 859	118 011
ACTIF CIRCULANT	2 249 411	2 000	2 247 411	2 026 065
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 249 411	2 000	2 247 411	2 026 065

Rubriques		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé :	261 464)	261 464	261 464
Primes d'émission, de fusion, d'apport		122	122
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		-163 722	19 797
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-44 582	-183 518
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		53 283	97 865
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 076 279	817 185
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 840	6 107
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			4 670
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		149 442	258 702
Dettes fiscales et sociales		13 913	22 475
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		567 122	508 287
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		377 532	310 775
DETTES		2 194 127	1 928 200
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		2 247 411	2 026 065

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 989		50 989	16 500
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 989		50 989	16 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 007 873	2 836 041
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1 013	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 059 875	2 852 545
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 938 638	2 864 562
Impôts, taxes et versements assimilés			3 062	5 555
Salaires et traitements			110 948	116 366
Charges sociales			50 750	49 891
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 475	-311
CHARGES D'EXPLOITATION			3 104 874	3 036 063
RESULTAT D'EXPLOITATION			-44 998	-183 518
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-44 998	-183 518

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	417	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	417	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	417	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 060 292	2 852 545
TOTAL DES CHARGES	3 104 874	3 036 063
BENEFICE OU PERTE	-44 582	-183 518



CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS ESTIA

De l'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESTIA au capital de 4.299.505 euros

Siège social : Technopole Izarbel – 90, allée Fauste d'Elhuyar – 64210 Bidart

824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

1. PÉRIMÈTRE DES COMPTES ANNUELS

1.1. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SIEGE – ORGANISME GESTIONNAIRE

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 4.299.505 euros

Sis Technopole Izarbel – 90, allée Fauste d'Elhuyar – 64210 Bidart

Immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le n° 824 457 675

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

LOCAUX OÙ SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

Les locaux appartiennent à une SCI immobilière dont le principal associé est la CCI Bayonne Pays Basque. L'ESTIA et donc son CFA en sont locataires.

Le CFA ESTIA accueille deux types de formation par l'apprentissage :

- Ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA ;
- Directeur de projet en ingénierie, logistique et innovation organisationnelle – Master CILIO.

1.2. LES DATES CLÉS

Le CFA a été créé historiquement par la CCI Bayonne Pays Basque le 1^{er} octobre 1992.

L'école d'ingénieurs ESTIA a été filialisée au 1^{er} janvier 2017 par la CCI Bayonne Pays Basque, la dotant du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

En conséquence un avenant à la convention quinquennale 2013-2017 portant création du CFA ESTIA a été signé entre la Région Nouvelle et l'EESC ESTIA le 5 mai 2017, lui permettant de devenir officiellement l'organisme gestionnaire du CFA en remplacement de la CCI Bayonne Pays Basque.

Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 5 février 2018 entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire EESC ESTIA portant création d'un CFA pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

1.3. LES COMPTES

Les comptes du CFA sont extraits de ceux de la structure juridique « École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA », Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS

	31-déc.-23	31-déc.-22	31-déc.-21
APPRENTIS			
Nombre total d'apprentis	269	278	258
- <i>Apprentis ingénieurs ESTIA</i>	260	270	240
- <i>Apprentis Master CILIO</i>	9	8	18

La réforme de la taxe d'apprentissage, financée au coût contrat, ainsi que la pérennisation des mesures d'aide à l'embauche d'apprentis ont permis un maintien de nos effectifs apprentis au 31 décembre 2023.

Le CFA fait ressortir un résultat déficitaire de 44.581,59 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2023. L'exercice est marqué par l'effet de la baisse du niveau de prise en charge du coût contrat de l'ingénieur ESTIA par l'apprentissage, actée à la rentrée de septembre 2022, sans toutefois de nouvelle baisse constatée au cours de l'année 2023.

Grâce à l'octroi d'une subvention régionale liée au soutien à l'apprentissage, les revenus dégagés par le CFA ESTIA sont en hausse par rapport à 2022 et permettent ainsi de réduire considérablement le déficit, mais restent toutefois insuffisants pour pouvoir couvrir l'ensemble des coûts pédagogiques liés à la formation des apprentis.

Le niveau de facturation aux OPCO des coûts de formation se maintient à un peu moins de 2,6 millions d'euros.

Dans les coûts de fonctionnement, pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent, hormis la facturation des coûts pédagogiques et de structure par l'ESTIA à son CFA.

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le décret du 31 mai 2000 prévoit la mise en place d'une comptabilité distincte pour les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Le Groupe de travail chargé de définir le plan comptable spécifique pour les CFA ainsi que la mise en place de cette comptabilité distincte a terminé ses travaux en 2002. Le nouveau référentiel a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 constitue le septième exercice du CFA ESTIA sous sa nouvelle forme juridique, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1.2 de la présente annexe. Toutefois, les règles d'établissement des comptes ont été les mêmes que celles des années précédentes notamment sur les points suivants :

- Le CFA utilise les locaux, les équipements, les personnels administratifs, techniques et enseignants permanents, ainsi que la logistique générale de l'école d'ingénieurs ESTIA ;

À noter une modification de la comptabilisation du financement des OPCO aux coûts de formation des apprentis, en effet jusqu'à l'exercice précédent les facturations émises aux OPCO étaient comptabilisées dans le compte « #746000 – TAXE APPRENTISSAGE » et sont depuis l'exercice clos au 31 décembre 2023 comptabilisées dans le compte « 747200 - FIN.OPCO COUTS C.APPRENT ».

3.2. LES CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique). L'écart des échéances des créances et des dettes figure au point 4.1.

3.3. LES PROVISIONS

Pas de provisions inscrites dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2023</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	246 577,84	246 577,84	0,00
Autres créances	1 500,00	1 500,00	0,00
Charges constatées d'avance	73 858,66	73 858,66	0,00
Total des créances	321 936,50	321 936,50	0,00
DETTES			
Dettes fournisseurs	149 442,02	149 442,02	0,00
Dettes fiscales et sociales	13 912,84	13 912,84	0,00
Autres dettes	566 321,99	566 321,99	0,00
Produits constatés d'avance	377 531,52	377 531,52	0,00
Total des dettes	1 107 208,37	1 107 208,37	0,00

4.2. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2023</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs - factures non parvenues	85 488,86
Autres dettes d'exploitation - charges à payer	800,00
Total des charges à payer	86 288,86
PRODUITS A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	71 232,43
Subventions d'exploitation à recevoir	0,00
Total des produits à recevoir	71 232,43

4.3. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2023</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	73 858,66
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	377 531,52

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RESSOURCES NON UTILISÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les produits ont été comptabilisés dans les comptes de classe 7. Il n'y a pas de ressources non utilisées à la fin de l'exercice 2023.

La totalité de la facturation aux OPCO des coûts de formation sur l'exercice a été portée au compte de produit #747200 pour un montant de 2.566.904,57 euros.

5.2. CHOIX DES CLÉS DE RÉPARTITION ET LEUR MÉTHODE D'APPLICATION

L'école d'ingénieurs ESTIA mutualise ses moyens sur l'ensemble de ses activités pour maximiser leur efficacité. Il n'y a donc, pour l'instant, pas d'équipement ni de personnel (hormis les intervenants extérieurs) qui opère exclusivement pour le CFA.

On considère plusieurs activités réparties entre unités d'affaires et services supports.

Les unités d'affaires sont les centres de responsabilité vus par le marché (elles représentent les grands métiers d'ESTIA) ; ces centres possèdent en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs. Chaque unité d'affaire fait appel à des ressources partagées et à des services supports qui possèdent également en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs.

Les clés de répartition sont ainsi définies et le mode opératoire est annexé ([Annexe 1](#)) au présent rapport :

- **Clé n°1** : répartition des masses salariales ;
- **Clé n°2** : services supports et moyens communs formations ;
- **Clé n°3** : répartition des moyens généraux ;
- **Clé n°4** : effectifs du cycle ingénieur ;
- **Clé n°5** : effectifs moyens pondérés du cycle ingénieur ;
- **Clé n°6** : effectifs moyens pondérés de l'ensemble des formations.

À ce titre, le montant des frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 atteint la somme de **2.390.828,63 euros**.

5.3. COMPTES DE LIAISON

Le tableau suivant présente les comptes de liaison et leur position au 31 décembre 2023.

En euros - Année 2023

Débit

Crédit

CONTREPARTIE

Service Appui aux Entreprises	0,00	0,00
Service Compositadour	0,00	0,00
Service Formation Supérieure	0,00	480 228,63
Total des contreparties	0,00	480 228,63

ANNEXE 1 : MODE OPÉRATOIRE DE RÉPARTITION DES COÛTS

1. Répartition des masses salariales

1.1. ESTIA Recherche

Il est établi que 50% de la masse salariale des enseignants chercheurs d'ESTIA Recherche est affectée au cycle ingénieur et financée par lui.

1.2. Fondation

Les fonds sont versés en totalité pour le financement d'ESTIA Recherche.

1.3. Responsables

Le responsable de l'apprentissage est affecté en totalité sur le CFA, déduction faite des temps directement imputés sur les projets menés selon déclaration des temps passés.

Le responsable des études en totalité sur ESTIA et sur le cycle ingénieur puis répartis entre ESTIA et le CFA selon la clé n°5 établie sur la base des effectifs moyens des élèves ingénieurs.

PIC : salaires chargés affectés sur les différents projets selon déclaration des temps passés, le solde réparti à 40% sur PIC + 20% sur la pépinière + 40% sur l'incubateur.

2. Services supports et moyens communs formations

2.1. Définition

On y trouve :

- L'ensemble des coûts non affectables directement ;
- Les coûts directs des services supports ;
- Les coûts directs des services définis comme les moyens communs formations.

2.2. Les clés de répartition

Clé N° 2 - Moyens généraux

	SERVICE SUPPORTS			MOYENS FORMATIONS		ESTIA ENTREPRENRE		ESTIA RECHERCHE	
	AGF	DIR	ORLI	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER	
Bâtiment estia 2			3%	38%		16%	6%	37%	
Autres moyens généraux et Estia 1	5%	5%	15%	75%					

Clé N° 3 - Services supports

1/ Définitions

DIVERS	CCI, Téléphonie abonnement, démarche qualité,		
SERVICES SUPPORTS	SERVICE SUPPORTS		
	AGF	DIR	ORLI
MOYENS FORMATIONS	MOYENS COMMUNS FORMATIONS		
	SCOLA ACCUEIL	PIC	

2/ Répartition

DIVERS & SERVICES SUPPORTS	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER	COMPOS	Clé N°3.1
	25%	18%	6%	6%	37%	8%	
MOYENS FORMATIONS = SCOLA ACCUEIL + PIC		Master Systémique	ING PROJ	CILIO	CYCLE INGENIEUR		Clé N°3.2
		0,00%	2,28%	1,68%	97,00%		
					FA	FS	
					36,79%	60,22%	

Clé N° 4 sur le cycle ingénieur (à partir de l'effectif présent dans les murs)

CYCLE INGENIEUR	2023				2024				2025				2026	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Wolverhampton	56	20%	88	32%	142	52%			123	47%				
Cranfield	32	12%					175	64%			146	55%	195	82%
Salford	25	9%	25	9%										
Bilbao / STRATO	18	7%	18	7%		0%								
Formaposte / IT21 / IFRIA	22	8%	22	8%	33	12%			23	9%				FS
Madrid + Paris Descartes + mondra	21	8%	21	8%										
Apprentis	101	37%	101	37%	99	36%	99	36%	118	45%	118	45%	43	18%
Totaux	275	100%	275	100%	274	100%	274	100%	264	100%	264	100%	238	100%

Clé N°5 Effectif moyen 2/3 année 2023 + 1/3 année 2026 + 1 les autres

promos -->	2023	2024	2025	2026	total	
FS	116,00	175,00	146,00	65,00	502,00	63%
FA	67,33	99,00	118,00	14,33	298,67	37%
	183,33	274,00	264,00	79,33	800,67	100%

promos -->	2023	2024	2025	2026	total	
FS	63,27%	63,87%	55,30%	81,93%	62,70%	
FA	36,73%	36,13%	44,70%	18,07%	37,30%	

Clé N°6 - Effectifs moyens toutes formations

Formations spécialisées	nbre	2023	FI	FC	FA	CUMUL
Etudiants CILIO 2022/2023	14	14,00		6,00	8,00	14,00
Ingénierie projets 2022/2023	19	19,00		19,00	0,00	19,00
Autres		0,00		0,00		0,00
			0,00	25,00	8,00	33,00
			25,00		8,00	
			75,76%		24,24%	
			FS		FA	